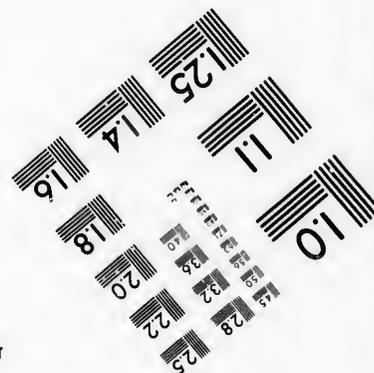
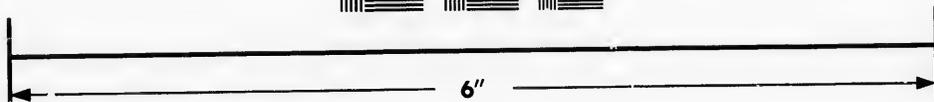
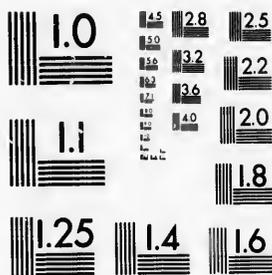


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: [Printed ephemera] [3] p. La page de titre de l'étiquette est reliée comme étant la dernière page du livre mais filmée en premier sur la fiche. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

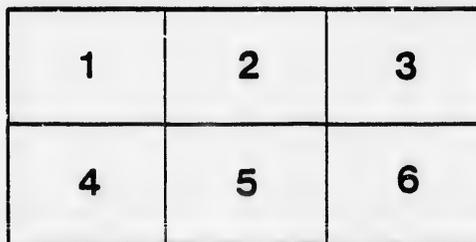
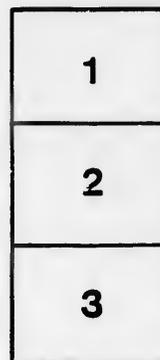
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame of each microfiche shell contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

COUR D'APPEL.

ANT. GADIOUX dit ST. LOUIS,
Ecuyer,
Appellant,

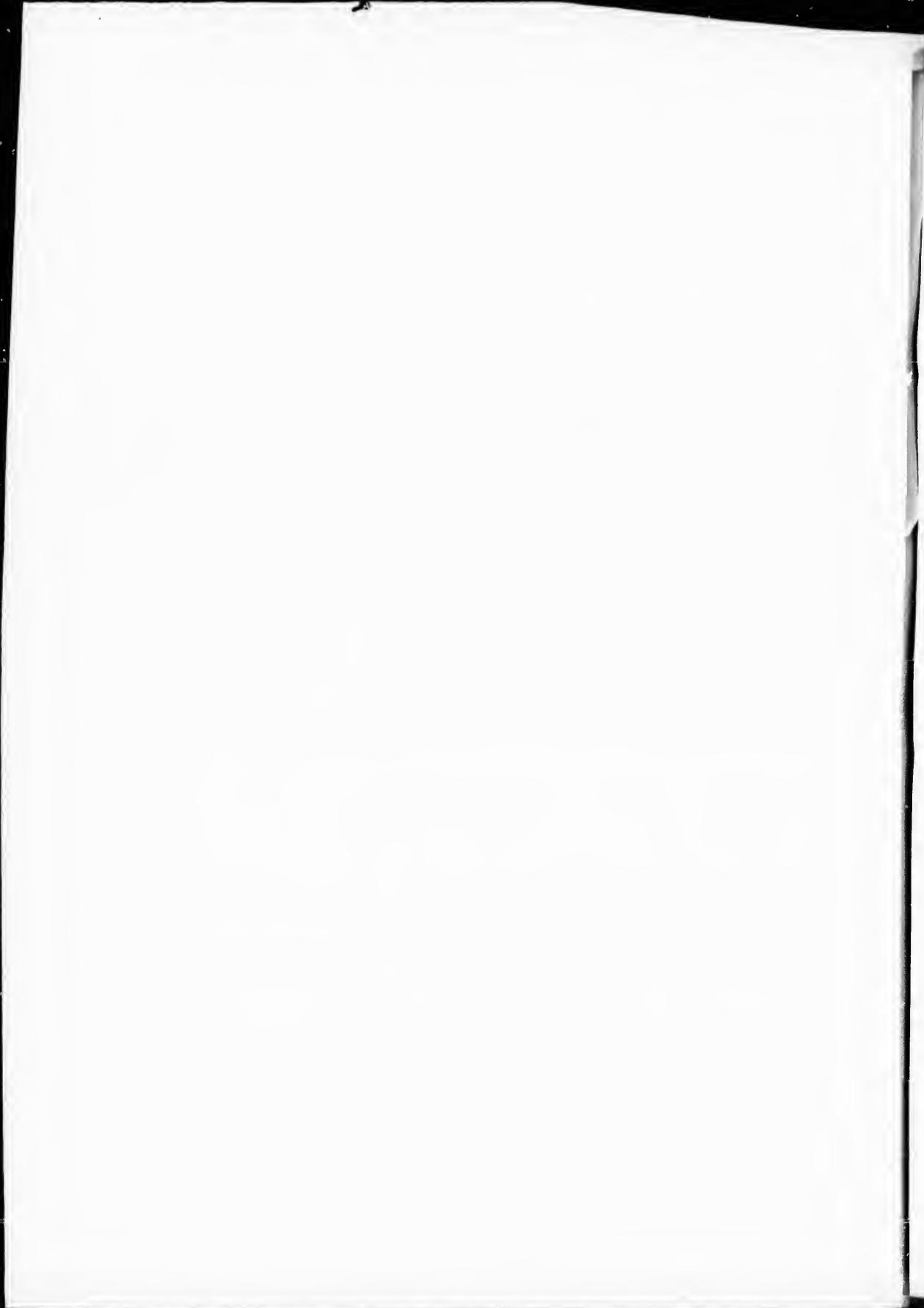
Et

JEAN BAPTISTE PELTIER,
Intimé,

Factum de l'Appellant.

ST. REAL, AVOCAT.

COUR D'APPEL.



PROVINCE }
DU }
BAS-CANADA. }

EN LA COUR D'APPEL.

ANTOINE GADIOUX dit ST. LOUIS, Ecuyer,
Appellant,

ET

JEAN BAPTISTE PELTIER,

Intimé.

Factum ou Cas de l'Appellant.

L'ACTION de l'Intimé, Demandeur en Cour Inférieure aux Trois-Rivières, était en Complainte fondée sur ce que depuis environ quatre ans, il possédait publiquement et sans trouble, à titre de Propriétaire un certain morceau de terre désigné en la Déclaration, avec une maison dessus construite, enclavé dans un morceau de terre faisant partie de la terre de l'Appellant, et sur ce que l'Appellant avait depuis an et jour troublé l'Intimé en la possession des dite morceau de terre et maison, en entrant sur ce terrain, y creusant un canal, &c.

Il concluait à être maintenu et gardé en possession, avec restitution de fruits, dommages, intérêt et dépens, et défense de récidiver.

L'Appellant, par sa défense en fait, nia le trouble allégué par l'Intimé: et par son Exception Péremptoire il plaida possession contraire, concluant au renvoi de l'action avec dépens.

La cause étant à l'Enquête, il parut que l'Intimé, qui est un pauvre homme, possédait la maison depuis trois ans, mais il fut clairement établi que depuis deux ans l'Appellant avait continuellement possédé et possédait encore tout le terrain en question, y ayant son bois, sa pierre et ses engagés qui y travaillaient continuellement. Sur trois témoins de l'Intimé, un seul (un nommé Charles Dugré) osa dire que l'Intimé possédait ce terrain depuis trois années consécutives et sans interruption, mais sur les transquestionnaires il fut forcé de convenir qu'il savait que l'Intimé possédait ce terrain, parce qu'il l'avait entendu dire. Il avança que le canal creusé par l'Appellant faisait tort à la maison possédée par l'Intimé, mais des deux autres témoins, St. Pierre ne le soutint pas et Étienne Doucet le contredit ouvertement. Il parut par les témoignages que l'Appellant avait en effet depuis quelque tems creusé un canal sur le terrain qu'il possédait depuis deux ans, mais il fut prouvé qu'il n'avait pas touché à la maison possédée par l'Intimé. L'Appellant établit aussi sa possession par des titres.—Pièces 5 et 6 du Record.

La Cause étant plaidée au mérite, l'Appellant fit voir:—1° Que c'était lui et non l'Intimé qui possédait depuis deux ans tout le terrain sur lequel avait été commis le prétendu trouble dont se plaignait l'Intimé.

2° Qu'il n'avait nullement troublé l'Intimé dans la possession de la maison par lui possédée.

3° Que si l'Appellant en travaillant chez lui occasionnait quelque dommage à la maison de l'Intimé, cela ne donnait pas lieu à l'Action en Complainte, mais à une toute autre action.

4° Qu'il ne constait aucunement d'un tel dommage.

La Cour Inférieure ordonna, il serait difficile de diviner pourquoi, que par Mr. Pratte, Arpenteur, Expert nommé d'office, il seroit dressé un plan figuratif des lieux en question, y indiquant les possessions respectives et le canal creusé par l'Appellant, avec pouvoir à Mr. Pratte d'entendre des témoins (sans aucune mention de serment) et faire rapport combien de ce canal le dit Appellant avait fait creuser depuis le premier de Mai précédent, avec défenses à l'Appellant de travailler au dit canal jusqu'à ce qu'il en eût été ordonné par la Cour.

Mr.

Mr. Pratte se transporta donc sur les lieux les 2 et 3 Décembre 1818, et dressa son rapport des possessions respectives des parties et du tems où le canal avait été creusé, s'en rapportant relativement à ces objets, aux témoins, non assermentés. Il dressa un plan figuratif des lieux, qu'il rapporta ensuite à la Cour Inférieure avec son rapport.

Quel effet pouvoit avoir ce rapport et ce plan dans une cause où l'Enquête étoit aussi claire que le jour, et aussi fatale à l'Intimé que décisive en elle-même?

Cependant la Cour Inférieure, par son Jugement du 23 Janvier 1819, homologua les plan et rapport de Mr. Pratte, maintint l'Intimé en possession de cette partie du terrain sur lequel *sa maison* est bâtie, ainsi que de *sa dite maison*, en la jouissance de laquelle la Cour jugea que l'Intimé avait été troublé depuis l'an et jour par le canal fait et creusé par l'Appellant et autres obstructions par lui faites à la dite jouissance: fit défenses à l'Appellant de troubler à l'avenir l'Intimé dans la possession de *sa maison*, terrain et dépendances, soit en usant du dit canal ou autrement, déboutant l'Intimé de sa demande pour dommages et du surplus de ses conclusions, et condamnant l'Appellant aux dépens. C'est ce Jugement dont est Appel.

Les Griefs roulent sur la fausseté de la Déclaration, la vérité de l'Exception, la suffisance de l'Enquête pour faire droit, l'inutilité et l'irrégularité de l'Appointement d'un Arpenteur, l'illégalité du pouvoir qui lui a été donné d'examiner des Témoins après une Enquête close et sans être assermentés, enfin l'injustice du Jugement final.

Les Réponses sont générales.

QUEBEC, 15 Juillet, 1819.

25
cembre 1818, et
tems où le canal
témoins, non as-
ensuite à la Cour

se où l'Enquête
lécisive en elle-

anvier 1819, ho-
en possession de
de *sa dite maison*,
é troublé depuis
tres obstructions
le troubler à l'a-
endances, soit en
demande pour
appelant aux dé-

érité de l'Excep-
l'irrégularité de
lui a été donné
sermentés, enfin

